

**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**

1

SENSIBILISER TOUS
LES PUBLICS PAR
L'INFORMATION,
L'ÉDUCATION ET
LA FORMATION ET
LES ÉCHANGES
D'EXPÉRIENCES
POUR FAVORISER
LE PASSAGE À
L'ACTE

Action 4

Un ouvrage de référence pour des artisans responsables

Guide "Développer durablement son entreprise" à destination des artisans

Constatant la méconnaissance par l'entreprise artisanale de la réglementation environnementale qui lui est applicable, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 91 envisage la publication d'un guide de sensibilisation et d'interviews d'entreprises exemplaires. Le guide sera distribué via les stages de préparation à l'installation et lors des manifestations de la CMA 91. Mis à jour annuellement, le guide vise les entreprises artisanales déjà installées sur le territoire de l'Essonne ainsi que les repreneurs ou futurs chefs d'entreprise.

PILOTE	Chambre de Métiers et de l'Artisanat 91
RÉFÉRENT	Virginie SIMARD Chargée de mission environnement
CONTACTS	01 69 47 54 31 - cma.simard@artisanat91.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	Court terme (1 à 2 ans)
TERRITOIRE CONCERNÉ	Essonne

**Modalités
de l'action
et public(s)
visé(s)**

